



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE DE QUARTIER PLATEAU-PILEU

JEUDI 14 OCTOBRE 2021 salle Pierre Lescot

Présents :

Francisque VIGOUROUX, Maire,

Patrick JOUENNE Maire-adjoint à la sécurité et au stationnement et au devoir de mémoire,

Richard TURPIN, Maire-adjoint aux travaux,

Denis PRIVE, Conseiller municipal en charge de la démocratie locale,

Laetitia HAMON, 1^{ère} maire adjointe à la vie scolaire, périscolaire, petite enfance et restauration
et élue de quartier

Pauline REFALO, Directrice de cabinet et de la communication

Nathalie SCANO-BREMARD, Responsable de la Vie Quotidienne

La séance est ouverte à 19h40.

1. Optimisation de la fréquence des collectes des ordures ménagères résiduelles (OMR) et déchets recyclables dès avril 2022

Soucieux d'améliorer le service à ses usagers tout en maîtrisant son empreinte carbone, le SIOM s'est engagé dans une démarche globale d'optimisation du service de collecte sur ses 27 communes.

La mise en place du tri sélectif en 2016, puis l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une forte diminution des ordures ménagères. L'optimisation et la réduction des tournées de ramassage des déchets répondront ainsi aux nouvelles pratiques de tri en permettant d'adapter le service aux besoins réels des citoyens et à la quantité des déchets produits.

Le service de collecte va donc évoluer au 2^e trimestre 2022.

Les ordures ménagères seront collectées une fois par semaine en zone pavillonnaire et non plus deux fois. En habitat collectif, le nombre de collectes par semaine ne change pas (1 à 2 fois par semaine selon le besoin).

La loi de transition énergétique a introduit de nouvelles obligations réglementaires en matière de gestion des biodéchets aux particuliers et aux professionnels. Une offre de tri des déchets organiques doit être proposée

d'ici 2025. Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. Ils constituent environ 32% des ordures ménagères résiduelles, soit environ 75kg par habitant et par an.

Au-delà de l'intérêt de développer le tri à la source des biodéchets pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité présentent un intérêt agronomique. Plusieurs possibilités seront proposées par le SIOM et la ville pour y répondre : la collecte séparée (en porte à porte ou en apport volontaire) ou la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts...). **Il sera proposé aux Ignissois dans un premier temps et uniquement sur la base du volontariat et inscription, une collecte de biodéchets avec 1 passage par semaine en zone test sur les zones pavillonnaires.**

Un nouveau calendrier de jours de collecte pour les habitants d'Igny sera mis en place en avril 2022. (Information du SIOM et de la ville).

La collecte des encombrants et des déchets électriques et électroniques (DEEE) se fera toujours sur appel et rendez-vous.

2. Ouverture prochaine d'une Maison de Santé

La Maison de Santé ouvrira ses portes courant janvier 2022. Située au 1 allée des Ruchères (côté Boulevard Marcel Cachin). Elle accueillera un podologue, un orthophoniste, une psychomotricienne, des infirmiers et permettra aux trois médecins généralistes installés sur Igny de se regrouper dans un même lieu. Il y aura aussi un cabinet pour un médecin interne facilité par un secrétariat dédié à la prise de rendez-vous de médecine générale.

3. Réfection des courts de tennis

Les deux courts extérieurs sont en cours de rénovation. Le revêtement des sols sera en résine synthétique. Les clôtures seront également changées. L'éclairage du court central intérieur et des deux courts extérieurs est remplacé par des LED et mis aux normes de la FFT.

4. Projet à l'ancienne caserne des pompiers

Le terrain de l'ancienne caserne des pompiers va être vendu afin de réaliser un projet global. Une résidence, un espace associatif, un jardin public, une zone de stockage, et un chemin de promenade prendront place sur cet espace. Le futur skate-park sera situé à proximité de cette zone. Ce projet à l'étude est soumis aux exigences environnementales et d'urbanismes (RD 444, zone humide...).

Monsieur le Maire informe que le SIAVB a réalisé le curage du ru de Vauhallan. Les travaux de reméandrage du ru débiteront au 2^e semestre 2022.

5. Assainissement et voirie

Les travaux d'assainissement des rues Montorgueil, Palaiseau, Centre, Bois et Avenir sont terminés. Les travaux de voirie sont également terminés à l'exception de la rue de Palaiseau qui sera achevée en novembre 2021.

Monsieur le Maire présente le projet de réduction des nuisances sonores de la RD444. Les services départementaux recensent 50000 véhicules par jour. Cette voie est aussi un axe pour les transports

exceptionnels. La Ville souhaite augmenter la végétation le long de la départementale. La présence des lignes à haute tension et des réseaux enterrés contraint le projet sur la nature des végétaux plantés qui doivent également être à 7 mètres de la voirie. De plus, la Ville a demandé que la couche de roulement soit changée avec un revêtement qui absorbe les bruits et qu'un radar automatique soit installé afin de réduire la vitesse des usagers en particulier les 2 roues.

6. Projet de Gare du Pileu

Un projet de tram-train T12 reliant Massy à Evry Courcouronnes est à l'étude. Si ce projet reste inscrit dans les projets d'infrastructures nouvelles dans les années à venir, le financement du Tram-train n'est à ce jour pas assuré. L'ensemble des communes de la Vallée, de Versailles à Massy poursuivent leur lobbying auprès de la Région Ile-de-France et de la SNCF. Cette démarche vaut également pour le projet de station au Pileu.

La Ville a interrogé la SNCF concernant l'installation de poteaux le long de la voie SNCF. Il s'agit d'un dispositif ferroviaire qui vise à surveiller les circulations de trains. Les poteaux ont été équipés de caméras. Les images filmées seront retransmises au nouveau poste d'aiguillage informatisé qui a été mis en service à Massy le 14 novembre 2021.

7. Travaux de végétalisation et de rénovation dans les écoles

Monsieur le Maire présente le projet de végétalisation progressif des cours d'école avec la création d'un espace vert de détente, d'un carré potager, d'un jardin de senteurs afin de désimpermeabiliser les sols et apporter de la fraîcheur en été. La première école à bénéficier de ce projet est l'école Jules Ferry.

Monsieur le Maire précise que les menuiseries (portes et fenêtres) des écoles seront toutes remplacées d'ici la fin de l'année 2021.

- Joliot Curie centre de loisirs : les samedis d'oct-nov 2021
- JB Corot : vacances de la Toussaint 2021
- Jules Ferry : décembre 2021

8. Mise en place d'un service de navette gratuite

La communauté d'agglomération Paris-Saclay développe son offre de navette à partir du 1^{er} janvier 2022. La Ville s'est positionnée pour en obtenir une venant de la gare RER de Massy passant par Igny, Vauhalla et Saclay. Cette navette circulera le dimanche matin entre 9h00 et 13h00 à raison d'un passage toutes les 50 minutes. Sur Igny, elle desservira le boulevard Marcel Cachin, la place de la Ferme, le bourg. La motorisation sera en GNV (gaz naturel véhicule). Monsieur le Maire précise qu'à terme, le souhait est de faire circuler ces navettes la semaine en soirée.

9. Circulation et stationnement rue du plateau

Intervention des riverains qui dénoncent la difficulté de manœuvrer en toute sécurité pour rentrer et sortir leurs véhicules dans la rue du Plateau. Ils dénoncent la vitesse des véhicules qui empruntent la rue du Plateau vers l'intersection de la rue Bachaumont.

Fin de la séance

contact : viequotidienne@igny.fr ou 01 69 33 11 21

02-02-2022